# J’aimerais connaître la signification de l’expression : « en 1650, il épousa sa nièce à la mode de Bretagne … ils eurent 6 enfants « . Merci pour votre réponse

**Réponse apportée le 03/15/2010 par PARIS Bpi – Actualité, Art moderne, Art contemporain, Presse**

Cette expression « à la mode de Bretagne », sert à désigner des parentés éloignées.

Voici ce qu’explique le Trésor de la Langue Française (http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?25;s=952618035;r=2;nat=;sol=1;>) :

« À la mode de Bretagne
– Cousin, cousine à la mode de Bretagne : Parent ou parente éloigné, dont la parenté est difficile à reconstituer sur le moment ou à établir de façon sûre.
– Neveu, nièce à la mode de Bretagne : Fils, fille d’un cousin germain, ou d’une cousine germaine:

» *… une fille qui se trouvait être (…) sœur de mon père et beaucoup plus âgée que lui. Elle avait été mariée (…) et ses deux fils (…) étaient par conséquent les neveux de mon père, bien que l’oncle et les neveux fussent à peu près du même âge. Quant à moi, je suis leur cousine, et leurs enfants sont mes neveux et nièces à la mode de Bretagne, bien que je sois la plus jeune de cette génération.*

SAND, Hist. vie, t.2, 1855, p.326. »

– Oncle, tante à la mode de Bretagne. Cousin germain, cousine germaine du père ou de la mère.
» *L'impératrice Joséphine (…) était, dit Mme de Séryeuse, la tante à la mode de Bretagne de mon arrière-grand-mère, qui jeune fille était une Sanois comme la mère de Joséphine* (RADIGUET, Bal, 1923, p.101). »

– Parent, parenté à la mode de Bretagne. Parent lointain, parenté qui n'est pas établie de manière certaine. *Clemenceau (…) avait daigné se ressouvenir qu'il y avait une parenté à la mode de Bretagne entre sa famille et les Barbentane* (ARAGON, Beaux quart., 1936, p.222):

Cordialement,

Eurêkoi – Bpi (Bibliothèque publique d'information)
http://www.bpi.fr
www.eurekoi.org